



## Règlement du challenge CSO Clubs et Poneys 2019 by Equivallée

Le Challenge CSO Clubs et Poneys 2019 by Equivallée a pour but de récompenser les 3 meilleurs cavaliers des épreuves Clubs, les 3 meilleurs cavaliers des épreuves Poneys, le meilleur équidé des épreuves Club, le meilleur équidé des épreuves Poney ainsi que le Club ayant cumulé les meilleurs résultats.

### **Les challenges**

***Challenge du meilleur cavalier sur les épreuves « Poney »***

***Challenge du meilleur cavalier sur les épreuves « Club »***

***Challenge du meilleur Club sur les épreuves « Club & Poney »***

### **Le calendrier**

Le challenge se court sur les 3 concours support de deux étapes et une finale :

-CSO Clubs – 24 mars 2019 – Étape 1

-CSO Clubs – 12 mai 2019 – Étape 2

-CSO Clubs – 2 juin 2019 – Finale

### **Les épreuves**

Le challenge CSO Clubs et Poneys by Equivallée se court sur les **10 catégories** suivantes :

*Catégories Clubs = 5 catégories*

-Club 4 et Club 3

-Club 2 et Club 1

-Club élite

*Catégories Poneys = 5 catégories*

-Poney 4 et Poney 3

-Poney 2 et Poney 1

-Poney élite

***Les épreuves Préparatoires, As Poney, Poney A et Poney E n'entrent pas en compte dans le calcul des challenges.***

Ce règlement ne peut se prévaloir sur les règlements en vigueur des compétitions de la FFE notamment sur les conditions de partitions des cavaliers et des chevaux.

### **Condition de participations**

Les cavaliers doivent concourir au minimum à une des deux étapes du Challenge et obligatoirement à la finale du 2 juin 2019.

### **Barème des points**

***Challenge du meilleur cavalier sur les épreuves « Poney »***

***Challenge du meilleur cavalier sur les épreuves « Club »***

Le calcul se fait par addition de points multiplié par le coefficient de l'épreuve.

Le cavalier classé 1<sup>er</sup> de l'épreuve obtient un nombre de point égal au nombre de cavaliers engagés partants dans chaque épreuve.

Les points sont ensuite décrétementés d'un concurrent à l'autre en suivant l'ordre du classement.



Pour exemple : épreuve de 20 engagés dont 15 partants finissants et 5 éliminés

1<sup>er</sup> = 20 pts

2<sup>ème</sup> = 19 pts

3<sup>ème</sup> = 18 pts

4<sup>ème</sup> = 17 pts

.

.

.

15<sup>ème</sup> = 6 pts

***Les cavaliers non partants, éliminés ou ayant abandonné n'obtiennent aucun point.***

Si un cavalier est classé deux fois dans la même épreuve, il n'obtient que les points correspondants à son meilleur classement et son deuxième classement est ignoré.

### **Coefficient des épreuves**

Indice 4 et 3 : Coefficient 1

Indice 2 et 1 : Coefficient 1,5

Indice Elite : Coefficient 2

### ***Challenge du meilleur Club sur les épreuves « Club & Poney »\****

Le calcul se fait par addition des points de chaque cavalier appartenant au même club issu du calcul du challenge précédemment sus cité.

Il sera pris en compte le Club (Structure adhérent FFE) de la licence à jour du cavalier et non du Club ayant effectué l'engagement.

Le calcul se fait sur l'ensemble des épreuves « Club » et « Poney » indicé de 4 à Élite.

***\*Le Club organisateur Equivallée Haras national de Cluny est exclu du challenge du meilleur Club.***

Le classement final de chaque challenge s'effectuera à l'issue de la finale, sous réserve que l'ensemble des épreuves concernées par le challenge soient closes, en faisant le cumul des points acquis sur l'ensemble des étapes.

### **Remise des prix\***

La remise des prix de chaque challenge s'effectuera à l'issue de la finale du 2 juin 2019, après les remises des prix des épreuves individuelles.

Les 3 meilleurs cavaliers des épreuves clubs, les 3 meilleurs cavaliers des épreuves poneys ainsi que le meilleur Club seront appelés à la Remise des Prix.

***\*La présence du cavalier pour les challenges du meilleur cavalier, ainsi que la présence du représentant du club pour le challenge du meilleur club à la Remise des Prix est obligatoire. En cas d'absence à la Remise des Prix, les lots seront distribués au suivant dans le classement sans élimination dudit classement.***